

Budget révisé de l'OIF pour l'année 2020

en milliers d'euros

Libellé	Budget initial [*]	Budget révisé
RECETTES	72 081	74 650
1. Recettes ordinaires	72 081	70 669
1.1. Contributions statutaires	42 581	43 169
1.2. Contributions volontaires au FMU	20 000	18 000
1.3. Autres recettes	1 500	1 500
1.4. Contributions exceptionnelles hors FMU	8 000	8 000
2. Recettes extra-budgétaires	0	3 981
2.1. Prélèvement sur le fonds de réserve	0	2 981
2.2. Autres recettes à finalité déterminée	0	1 000
DÉPENSES	72 081	74 650
1. Structures institutionnelles	700	700
2. Fonctionnement	34 120	34 200
2.1. Personnel	29 000	29 000
2.2. Charges de gestion	5 120	5 200
3. Programmation	36 311	36 000
3.1. Programmation générale	25 061	24 061
3.2. Autres activités de programme	3 250	2 939
3.3. Autres crédits de programmation	8 000	8 000
3.4. 50 ^e anniversaire de l'OIF et événements de visibilité 2020	0	1 000
4. Autres dépenses exceptionnelles et comptables	0	3 750
4.1. Modernisation et suite de l'audit organisationnel	-	1 000
4.2. Provision mauvaises créances et abattements	-	250
4.3. Provision Fonds de prévoyance	-	1 000
4.4. Dotation aux amortissements	-	1 500
5. Investissements [**]	950	0
RECETTES - DÉPENSES	0	0

[*] Budget 2020, qui figure dans le budget quadriennal 2019-2022.

[**] Pour ne pas faire double emploi, le résultat (Recettes-Dépenses) ne tient pas compte des investissements capitalisables.

Les investissements ont un impact sur la trésorerie mais pas sur le résultat comptable.

L'imputation des dotations aux amortissements permet un rapprochement avec le résultat comptable.

1. Recettes prévisionnelles

1.1 Recettes ordinaires

Elles proviennent de quatre (4) sources:

- les contributions statutaires ;
- les contributions volontaires ;
- les autres recettes ;
- les contributions exceptionnelles.

1.1.1 Contributions statutaires

Les prévisions du budget quadriennal adopté par la Conférence ministérielle de la Francophonie à Erevan au mois d'octobre 2018 sont revues à la hausse, en prenant en compte essentiellement les nouveaux pays qui, au cours du Sommet d'Erevan, ont adhéré à l'Organisation comme observateurs (Gambie, Irlande, Louisiane et Malte) et les pays qui ont changé de statut en passant d'observateurs à membres associés (Émirats arabes unis, Serbie et Kosovo)

L'indexation annuelle de 1,5% est prise en compte dans les estimations présentées à Erevan.

en milliers d'euros

Libellé	Budget initial 2020	Budget révisé 2020
Membres de plein droit	41 635	40 648
Membres associés	1 049	2 211
Membres observateurs ¹	287	310
Total	42 581	43 169

1.1.2 Contributions volontaires

Elles sont versées dans le cadre du Fonds multilatéral unique (FMU) et permettent de financer prioritairement la programmation. Le montant est déterminé par chaque État et gouvernement membre.

Sur la base des montants réellement annoncés et versés par les États et gouvernements pour l'année 2019, les prévisions de contributions volontaires pour l'année 2020 s'élèvent à 18 M€ contre des prévisions initiales de 20 M€.

en milliers d'euros

Libellé	Budget initial 2020	Budget révisé 2020
Contributions volontaires	20 000	18 000

Dans la mesure où les contributions volontaires sont destinées à financer la programmation, une baisse des prévisions initiales aura un impact sur le budget affecté à la programmation.

¹ En attendant l'aboutissement des discussions sur la modification du mode de calcul des contributions statutaires des membres observateurs.

1.1.3 Autres recettes

Les autres recettes comprennent essentiellement : le remboursement de TVA, les ristournes accordées par les fournisseurs et les intérêts sur les placements auprès des banques.

Le montant prévisionnel de 1,5 M€ inscrit dans le budget quadriennal est maintenu pour le budget révisé.

en milliers d'euros

Libellé	Budget initial 2020	Budget révisé 2020
Autres recettes	1 500	1 500

1.1.4 Contributions exceptionnelles

Elles proviennent des États et gouvernements membres et d'autres contributeurs. Elles complètent les contributions statutaires et volontaires et sont destinées au financement de projets ou programmes identifiés par le bailleur.

En prenant en compte les financements externes en cours de négociation et les tranches à encaisser des financements en cours d'exécution, les prévisions initiales de 8 M€ sont maintenues pour le budget révisé bien que le niveau qui sera atteint en 2019 soit inférieur.

en milliers d'euros

Libellé	Budget initial 2020	Budget révisé 2020
Contributions exceptionnelles	8 000	8 000

1.2 Recettes extra-budgétaires

Elles comprennent :

- le prélèvement sur le fonds de réserve ;
- les autres recettes à finalité déterminée.

1.2.1 Prélèvement sur le fonds de réserve

Le montant proposé est de **2 981 k€**. Il est destiné à équilibrer le budget révisé 2020 compte tenu de la prise en considération de certaines dépenses non prévues dans le budget initial et de la baisse des prévisions de contributions volontaires par rapport aux prévisions initiales.

1.2.2 Autres recettes à finalité déterminée

Le montant prévu de 1 000 k€ est destiné essentiellement à financer la modernisation de l'Organisation qui fera suite aux recommandations de l'audit organisationnel. Ce montant sera financé par différents bailleurs.

2 - Dépenses prévisionnelles

Les dépenses de l'Organisation sont réparties en cinq (5) rubriques principales :

- instances ;
- fonctionnement ;
- programmation ;
- autres dépenses exceptionnelles et comptables ;
- investissements.

2.1 Instances

Les prévisions initiales de 700 k€ sont maintenues.

À noter qu'en 2020 sera tenu le Sommet de la Francophonie.

en milliers d'euros

Libellé	Budget initial 2020	Budget révisé 2020
Instances	700	700

2.2 Fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement comprennent :

- le personnel ;
- les charges de gestion.

2.2.1 Personnel

Les prévisions initiales de 29 000 k€ sont maintenues. Le maintien au même niveau qu'en 2019 des frais de personnel doit être accompagné par des mesures visant à contenir la pression à la hausse de ce poste.

en milliers d'euros

Libellé	Budget initial 2020	Budget révisé 2020
Personnel	29 000	29 000

2.2.2 Gestion

Les frais globaux de gestion concernent le siège, les dix unités hors siège et les deux organes subsidiaires. Ils comprennent, principalement, les charges d'occupation et d'entretien des locaux, les frais postaux, les dépenses de télécommunications, la gestion informatique, les dépenses des unités administratives et les dépenses de missions et les assurances.

Pour l'année 2020, les prévisions initiales sont de 5 120 k€. En prenant en compte le niveau des dépenses de l'année 2019 et l'ouverture du Bureau Afrique du Nord, les prévisions révisées s'établissent à 5 200 k€.

en milliers d'euros

Libellé	Budget initial 2020	Budget révisé 2020
Gestion	5 120	5 200

2.3 Programmation

Les prévisions initiales des dépenses de programmation pour l'année 2020 sont de 36 311 k€. Elles sont révisées à un montant de 36 000 k€ en prenant notamment en compte la baisse des prévisions de contributions volontaires. Ces dépenses de programmation comprennent un budget d'un million d'euros prévu pour les grands événements et les activités entourant le 50^e anniversaire de l'OIF.

en milliers d'euros

Libellé	Budget initial 2020	Budget révisé 2020
Programmation	36 311	36 000

2.4 Autres dépenses exceptionnelles et comptables

Elles ne figurent pas dans le budget initial. Elles sont estimées à 3 750 k€ et comprennent :

- la modernisation ;
- la provision pour mauvaises créances et abattements ;
- la provision pour fonds de prévoyance ;
- la dotation aux amortissements.